

HELENIS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 23 Boulevard Sarraill, 34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER 491 095 386

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2009, l'activité de la Société a été la suivante :

- Devenir leader en valeur sur les marchés de SETE et MONTPELLIER
- Livrer CHATEAU CEZANNE et HORIZON VILLEROY dans de bonnes conditions de qualité

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- Vendre le terrain de Montagnac
- Relancer la commercialisation d'Agde
- Réussir les livraisons de ROYAL VILLEROY et de PALAZZO DEI FIORI
- Faire 300 réservations

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2009, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.



Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2009, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, est la suivante :

- de 30 jours	A 30 jours	A 45 jours	A 60 jours	Autres	TOTAL
Neant	36 298	Neant	Neant	Neant	Neant

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations.

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Sociétés	% de détent°	Capital détenu	Dernier résultat Comptable	Capitaux propres au 31/12/09
SCI LE PLAZA RCS Montpellier 491 205 357	99	99	73 443	73 543
SCI PALAIS VINCI RCS Montpellier 492 514 146	99	99	-112 315	-112 215
SCI ALLEES DE BEAUREGARD RCS Montpellier 492 905 989	99	99	-21 061	-20 961
SCI CLOSERIE DE MELGUEIL RCS Montpellier 492 059 890	99	99	585 010	585 110
SCI HORIZON VILLEROY RCS Montpellier 499 708 055	99	99	2 386 870	2 386 970
SCI CHATEAU CEZANNE RCS Montpellier 500 545 314	99	99	856 453	856 553
SCI PATIO ESPLANADE RCS Montpellier 499 544 328	99	99	0	100
SCI VILLA BORGHESE RCS Montpellier 500 305 396	99	99	574 636	574 736
SCI AGORA D'ORPHEE RCS Montpellier 500 295 076	50	50	0	100
SCI PALAZZO DEI FIORI RCS Montpellier 508 052 156	99	99	-43 712	-43 612
SCI GRAND LARGE VILLEROY RCS Montpellier 503 114 035	50	50	-28 433	-28 333
SCI CARRE AURORE RCS Montpellier 502 562 549	99	99	-31 004	-30 904



SCI ROYAL VILLEROY RCS Montpellier 503 585 937	99	99	-110 551	-110 451
SCI VILLA CARLOTTA RCS Montpellier 513 828 020	99	99	-6 569	-6 469
SCI FLEUR DE JADE RCS Montpellier 514 883 230	99	99	-2 383	-2 283
SCI ARBOREA RCS Montpellier 515 395 465	50	50	0	100

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- **SCI VILLA CARLOTTA**

RCS MONTPELLIER 513 828 020
23 Boulevard Sarraïl 34000 MONTPELLIER
% de Détention > 99%

- **SCI FLEUR DE JADE**

RCS MONTPELLIER 514 883 230
23 BD SARRAIL 34000 MONTPELLIER
% de Détention > 99%

- **SCI ARBOREA**

RCS MONTPELLIER 515 395 465
23 Boulevard Sarraïl 34000 MONTPELLIER
% de Détention > 50%

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 636 137 euros contre 962 643 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 69,96%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 6 500 euros contre 7 594 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 310 466 euros contre 239 219 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des impôts et taxes s'élève à 16 560 euros contre 8 460 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 735 026 euros contre 373 699 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 301 320 euros contre 151 934 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 15 475 euros contre 15 231 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 680 euros contre 167 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 379 528 euros contre 788 709 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 263 110 euros contre 181 528 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 3 908 893 euros (3 137 217 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 4 172 003 euros contre 3 318 745 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 74 euros
- d'un impôt sur les sociétés de 1 409 292 euros contre 1 104 907 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 762 785 euros contre un bénéfice de 2 213 838 euros au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 762 785,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 762 785 euros
-------------------------------	------------------------

- | | |
|----------------------|-----------------|
| ○ Réserve statutaire | 1 524 140 euros |
| ○ Autres réserves | 1 238 645 euros |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 242 346 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.



- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

- Rémunération du Président :

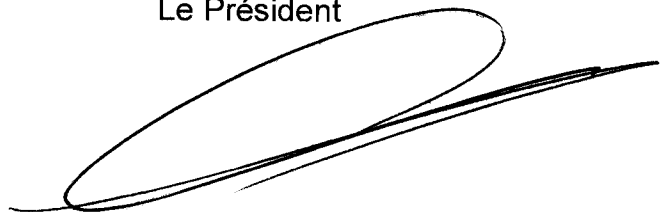
Nous vous proposons d'approuver la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTPELLIER
Le 19/05/2010

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a long horizontal stroke.